

CONSEIL DE PROMOTION PREMIERS CONSTATS DES NOUVEAUX ÉLUS

ÉLECTION DU CONSEIL

Le corps encadrant évoque la possibilité de revoir le déroulement même des élections (Retour à l'isoloir ? Temps disponible pour voter prévu dans l'emploi du temps ?)

C'est un constat, nous sommes passés de 75 % à 50 % de taux de votants cette année. La direction s'engage à améliorer les conditions de votes pour un maximum de participants pour la promotion suivante.

MATÉRIEL

Au niveau du matériel, la direction se félicite des ordinateurs neufs mis à la disposition des stagiaires, elle n'envisage pas de doter les stagiaires ni de supports papiers, ni de souris.

Au niveau technique et organisationnel la direction parle « de toucher la limite de ses capacités » si elle devait créer des pdf en plus de capsules... Ce qui semble relativement préjudiciable pour l'assimilation des cours concernés.

La direction « entend » et va réfléchir pour améliorer le dispositif sans pour autant faire de promesse. Le chronométrage pour les auto-tests est calibré pour mettre en condition des évaluations.

Les élus CFDT-CFCT regrettent que « les limites » de l'ENFIP puissent avoir un impact sur les apprentissages des stagiaires. La formation initiale n'a-t-elle pas pour objectif de nous permettre d'acquérir les fondamentaux ? Les supports en ligne ne conviennent pas à tous.

AUTO-TESTS

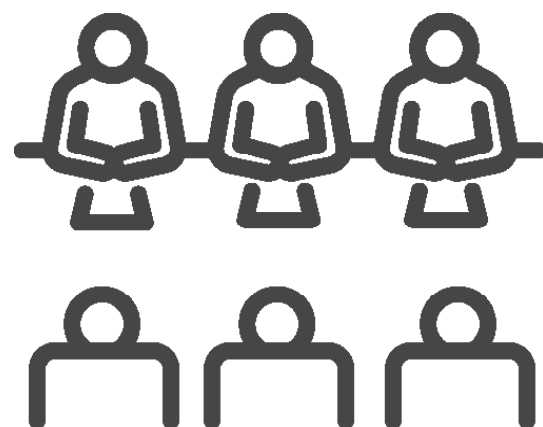
Les auto-tests sont appréciés de manière générale par les stagiaires mais certaines matières lourdes en autonomie posent problème, ainsi que les erreurs dites « coquilles » dans les cours et réponses aux tests (Problèmes de formulations et tournures de phrases).

La direction parle de compléments et d'améliorations à réfléchir.

Le problème de l'égalité des emplois du temps entre stagiaires et entre écoles du 4+1 reste à améliorer. Notre promotion étant la « promotion test », il est important de faire remonter toutes difficultés pour les prochaines promotions. Le problème de calibrage des tests est connu et sera revu pour la formation des contrôleurs et des inspecteurs.

Les élus CFDT-CFCT ne sont pas dupes. Évidemment, ces remontées seront utilisées pour mettre en place le « 4+1 » dans l'emploi du temps des inspecteurs stagiaires de la prochaine promotion. Même si ça ne fonctionne pour les contrôleurs stagiaires.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES CS,
12 JANVIER 2023.



COURS

Les cours de soutien sont vécus comme une sanction « de mauvaises élèves », les encadrants parlent de paranoïa mal placée et se disent solidaires dans la réussite des stagiaires. Ces cours obligatoires sont là pour les stagiaires les plus en difficulté.

Les stagiaires insistent sur la densité des cours et parfois le manque de clarté des supports. Les stagiaires insistent aussi sur le surdimensionnement des cours par rapport aux UC et trop souvent éloignés de nos futurs métiers.

La formation en Bloc ne correspond pas à toutes les futures affectations, et pourtant celle-ci n'a pas vocation à être modifiée ; la direction évoque son utilité dans l'ensemble de la carrière de l'agent.

Les élus CFDT-CFTC déplorent cet abandon de certains stagiaires. L'ENFIP est parfois prompte à mettre en avant la professionnalisation des formations quand il s'agit d'expliquer le choix des matières enseignées au détriment d'autres, comme elle l'est pour justifier les cours qui ne sont pas adaptés au bloc fonctionnel.

A l'instar des autres organisations syndicales, les élus de l'alliance CFDT-CFTC demandent une augmentation de la durée de la formation notamment en commençant 1 mois avant, soit en Septembre, de manière à pouvoir être éclairé sur les services avant la formulation de nos vœux.

Vos élus ont réclamé la distribution des annales, dans des conditions claires et uniformes pour tous les établissements concernant les évaluations avec une correction collective.

La direction a réaffirmé que « la formation pratique est probatoire et qu'elle le restera ».

AFFECTATIONS

Les élus CFDT-CFTC ont évoqué les difficultés liées à la formulation des vœux de 1ère affectation et le manque d'informations en amont (surtout pour les externes). Au niveau local, les stagiaires pointent que certaines directions demandent des CV choisissant ainsi eux même l'affectation au détriment des vœux réalisés.

LOGEMENTS

Interrogé sur l'hétérogénéité des conditions de logements, l'ENFIP confirme sa volonté de poursuivre les conventions d'hébergement.

La direction de Lyon avoue sa difficulté à trouver plus de solutions dans un contexte immobilier tendu. Le problème de places en crèche à Clermont-Ferrand reste entier.

CASIERS

Concernant les casiers, la solution du volontariat sur Lyon a permis de faire face au manque de casiers.

Le manque matériel à Lyon et à Noisy-le-Grand sera évoqué en établissement, reste à voir si ces solutions temporaires seront suffisantes pour les années à venir.

FINANCES

La précarité financière des stagiaires a été évoquée, la direction insiste pour que les stagiaires concernés se manifestent auprès des services sociaux des différents établissements, l'ENFIP n'ayant pas la main sur l'indemnité.

Vos élus CFDT-CFTC ne peuvent se contenter de cette réponse. L'indemnité de stage n'a pas été réévaluée depuis 2006. Nombre de stagiaires supportent des frais de double résidence couplés à une augmentation des frais de transport (SNCF, essence...). Il est urgent de réévaluer l'indemnité de stage qui est devenue trop faible au regard de l'inflation galopante.

Le prochain conseil de promotion aura lieu le 7 mars 2023 à Lyon.

VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION

Titulaire : **Christelle Desruelle**, Lyon
christelle.desruelle@dgfip.finances.gouv.fr

Suppléant : **Sébastien Borg**, Noisy-Le-Grand
sebastien.borg@dgfip.finances.gouv.fr

**signez
la pétition !**
**#64ANS
CESTNON**

